

PAR COURRIEL

Québec, le 2 avril 2020

Madame Isabelle Fontaine
Direction principale, Médias et Affaires gouvernementales
Investissement Québec
600, de La Gauchetière Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8
Isabelle.Fontaine@invest-quebec.com

Objet : Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints – Questions complémentaires du
2 avril 2020

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le 8 avril 2020 prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, veuillez reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. Pouvez-vous nous indiquer si Investissement Québec fait une distinction dans ses décisions d'investissement entre des réserves prouvées et probables et des ressources mesurées et indiquées? Est-ce que le type d'appui (prêt ou action) y est relié?
2. Plusieurs projets miniers qui ont fait l'objet d'un mandat au BAPE dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale ne sont pas allés de l'avant pour des raisons variées. Bien que la majorité du financement soit privé, qu'est-il arrivé avec les actions détenues par Investissement Québec? Veuillez déposer le bilan des revenus et des pertes associés aux projets qui ont fait l'objet d'un mandat au BAPE.
3. Quelle est la nature et la portée de la participation d'Investissement Québec pour le projet du Lac Guéret de Mason Graphite ainsi que le projet du Lac Knife de Focus Graphite?
4. Dans plusieurs mémoires, des participants se demandent pourquoi le gouvernement supporte des projets qui ont de la difficulté à mobiliser du financement privé car ils sont trop risqués financièrement. Sans nécessairement qualifier ce risque, quel est l'argumentaire conciliant le développement régional, la gestion de risque et la recherche de revenus qui sert à plusieurs investissements faits dans les projets miniers en exploration au Québec? Au final, est-ce qu'il y a un retour sur investissement intéressant pour l'ensemble du portefeuille minier d'Investissement Québec? Veuillez fournir une note sommaire et vulgarisée de ce rendement.
5. Compte tenu des effets intersectoriels potentiels entre l'industrie touristique et le développement minier, comment Investissement Québec a évalué globalement son portefeuille d'investissement pour la MRC de Matawinie? En d'autres mots, si une industrie en affecte une autre, comment le soutien régional peut-il considérer de manière plus globale l'ensemble des secteurs pour assurer un développement régional coordonné?
6. Dans le but d'évaluer le projet minier Matawinie dans son contexte et, si vous le jugez nécessaire et faisable, la commission d'enquête souhaiterait connaître les réflexions à ce jour d'Investissement Québec, compte tenu des impacts économiques anticipés de la pandémie de COVID-19 sur le secteur minier, du graphite et de ce projet.
7. Pourriez-vous déposer la Politique d'investissement responsable et de finance durable d'Investissement Québec?